

Rapport des co-présidents de la troisième Assemblée générale de la CARD

Arusha, Tanzanie

18–19 mai 2010

La ville d'Arusha a accueilli la troisième Assemblée générale de la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD) qui s'est tenue du 18 au 19 mai 2010. Les participants étaient issus de 19 organisations et institutions partenaires, cinq pays n'appartenant pas à l'Afrique subsaharienne représentant les partenaires à la coopération Sud-Sud, ainsi que douze pays appartenant au premier groupe des pays de la CARD, de même que neuf pays du second groupe.

Le programme comprenait des présentations et des discussions sur les sujets suivants :

1. Avancées relatives aux Stratégies nationales de développement de la riziculture (SNDR) du premier groupe de pays (Cameroun, Ghana, Guinée, Kenya, Madagascar, Mali, Mozambique, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie et Ouganda).

Chaque délégué a fait une brève présentation sur les avancées dans la finalisation et l'opérationnalisation de leur SNDR respectives depuis la deuxième Assemblée générale de juin 2009 qui s'est tenue à Tokyo. Les discussions ont donné lieu aux points suivants :

- Les participants ont noté et apprécié les efforts fournis par le premier groupe de pays souvent dans des conditions variables et parfois difficiles. Il a été recommandé que les groupes de travail respectifs des SNDR du premier groupe de pays poursuivent le renforcement des capacités en vue de d'assurer leurs tâches, notamment la mise à jour et une élaboration plus prononcée du rapprochement des besoins et des ressources ainsi que la coordination et/ou le suivi des interventions des acteurs et des donateurs au niveau des pays.
- Les participants ont reconnu et apprécié les informations générées par les efforts conjoints des partenaires de la Coalition qui permettent des discussions approfondies et spécifiques entre les acteurs sur la réelle opérationnalisation des SNDR.
- En dernier lieu, les délégués ont été d'avis qu'il y avait plusieurs partenaires d'appui incontournables que la Coalition n'avait pas pris en compte. Ainsi, les groupes de travail des SNDR devraient identifier et impliquer de tels partenaires, privés et publics et les leaders de la coopération Sud-Sud, dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans d'investissements.

2. Statuts de la coordination de l'aide à la riziculture

Les partenaires d'appui ont échangé des informations relatives à l'aide différentielle aux programmes/projets liés au développement rizicole et sur leurs efforts pour une coordination et collaboration du partenariat plus efficace, mais aussi plus forte. En ce sens, le FIDA a présenté des résultats tirés d'une étude sur « une intégration valorisée des SNDR aux stratégies de réduction de la pauvreté et aux processus nationaux de définition des priorités et de financements des secteurs connexes » auxquels la plupart des stratégies et programmes des bailleurs sont conformes. En dernier lieu, les partenaires à la coopération Sud-Sud, à savoir l'Égypte, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande ont présenté le compte rendu de leurs récentes actions de soutien au développement rizicole dans les pays de l'ASS.

- Les participants ont apprécié les efforts fournis en vue du développement rizicole dans les pays de l'ASS par les partenaires d'appui tant sur le plan individuel, que dans le cadre de la coalition. Il a été fortement recommandé que les partenaires à l'appui poursuivent ces efforts en vue de s'assurer que les interventions futures soutiennent la mise en œuvre des SNDR pour davantage de synergies.
- À l'instar du point précédent, la capacité des groupes de travail des SNDR se doit d'être renforcée en vue d'améliorer la coordination des interventions relatives à la riziculture au niveau pays conformément à l'ensemble des stratégies du secteur.
- Les participants ont été unanimes sur les résultats de l'étude du FIDA qui s'est révélée être édifiante et pragmatique dans les orientations données aux pays participants pour des investissements durables du secteur agricole notamment la riziculture.
- Il a été fortement recommandé, en particulier pour les pays dont le processus CAADP est toujours en cours, que les SNDR soient pleinement reflétées dans le plan d'investissements du CAADP en phase d'élaboration. Pour faire cette contribution au processus de formulation du Plan d'investissements, une bonne coordination de la mise en œuvre des SNDR avec le processus du Plan d'investissements reste indispensable. Le NEPAD-CAADP a offert son aide dans le cadre de ce processus.
- En ce qui concerne la coopération Sud-Sud, les participants se sont félicités du soutien continu et de l'intérêt manifesté à l'égard du développement du secteur rizicole en Afrique subsaharienne, et ont exhorté le Secrétariat de la CARD à accélérer les efforts dans ce sens.

3. Une aide pour les pays appartenant au deuxième groupe de la CARD

Le Comité directeur de la CARD a fait une proposition appelant la Coalition d'appuyer – à l'instar des pays du second groupe de la CARD – 11 pays additionnels issus de l'Afrique subsaharienne, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, la Gambie, le Liberia, le Rwanda, le Togo et la Zambie. L'Assemblée a approuvé de façon unanime avec une exception, le report de la décision finale de l'inclusion de la République démocratique du Congo à une date ultérieure.

Les progrès du second groupe de pays ont été soulignés dans la présentation qui a suivi. L'Assemblée a bien accueilli ces avancées de même que le dialogue actif dans la préparation de l'avant-projet.

4. Les étapes suivantes

L'Assemblée a, dans l'ensemble, conclu que les recommandations qui ont été émises pendant la séance précédente à Tokyo, du 3 au 4 juin 2009, ont été suivies de façon satisfaisante. Dans la perspective de consolider l'élan pris à ce jour, l'Assemblée a émis les recommandations suivantes sur les rôles et les responsabilités.

4.1 Partenaires producteurs de riz de l'Afrique subsaharienne (Pays de la CARD)

Cameroun, Ghana, Guinée, Kenya, Madagascar, Mali, Mozambique, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Ouganda, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, République centrafricaine, RDC, Éthiopie, Gambie, Liberia, Rwanda, Togo et Zambie devraient continuer à :

- Rapprocher les besoins aux ressources ;
- Identifier des priorités à exécuter au niveau national, sous-régional et régional ;
- Coordonner avec les processus CAADP pour s'assurer que les priorités en investissements des SNDR sont cohérentes avec celles des plans d'investissements du CAADP ou des plans d'investissements des secteurs ;
- Établir des liens avec les représentants des communautés économiques régionales et les tenir informés et impliqués dans les avancées de la CARD ;
- Poursuivre des rachats politiques des SNDR auprès les acteurs – du développement rizicole – des pays, etc. ;
- S'impliquer de façon active dans la recherche de moyens pour faire le lien avec les institutions de recherche œuvrant travaillant sur les systèmes rizicoles en vue d'une diffusion à grande échelle de technologies prometteuses.

4.2 Partenaires d'appui

La Fondation Aga Khan, BRAC, le Brésil, le CRS, l'Égypte, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande, l'USAID, le Vietnam et le PAM devront :

- Faire l'inventaire de la collaboration Sud-Sud sur la chaîne de valeur du riz en Afrique subsaharienne.
- Contribuer à la mise en place d'une plateforme Sud-Sud sur la chaîne de valeur du riz (Les institutions suivantes vont faciliter cette mise en place ; AfricaRice, FARA, FIDA, IRRI et JICA).
 - Établir un groupe de travail pour limiter les pertes post-récolte
 - Établir un groupe de travail pour renforcer les capacités humaines et institutionnelles.

4.3 Membres du comité directeur

AfricaRice, BAD, AGRA, FAO, FARA, FIDA, IRRI, JICA, JIRCAS, NEPAD et la Banque mondiale devraient :

- Appuyer les pays membres du second Groupe à élaborer les SNDR et à prévoir une aide technique afin de faciliter l'intégration des SNDR aux stratégies nationales/sectorielles ;
- Achever une étude préliminaire par le biais du Rice Statistics Project d'AfricaRice ;
- Continuer à mobiliser des ressources en vue de la mise en œuvre des SNDR et la collaboration Sud-Sud ;
- Assurer la campagne de sensibilisation de la CARD au sein des communautés économiques régionales et d'autres partenaires d'appui ;
- Poursuivre de façon active la connexion entre la recherche rizicole et les activités de développement en Afrique sous le Partenariat global pour la science rizicole (GRiSP) en collaboration avec la CARD pour garantir une dissémination à grande échelle des technologies rizicoles durables ;
- Continuer à échanger en vue d'une collaboration et synergie améliorées, des aides prioritaires pour les facteurs essentiels tels que le renforcement des capacités, les activités post-récolte et les infrastructures, etc. ;
- Placer les expertises dans un mécanisme de marché où l'offre et la demande de collaboration peuvent être disponibles afin de faciliter la coopération Sud-Sud.

4.4 Secrétariat de la CARD

- Appuyer les pays membres du second groupe dans l'élaboration des SNDR ;
- Appuyer les pays membres à opérationnaliser les interventions liées à la riziculture par les cadres de financement existants ;

- Continuer à suivre de près l'élaboration et la mise en œuvre des SNDR ;
- Élaborer du matériel fondé sur les faits sur l'importance du secteur rizicole en Afrique, et l'utiliser dans la sensibilisation des bailleurs et des pays ;
- Susciter la prise de conscience à propos de la CARD au sein des communautés économiques régionales et d'autres partenaires d'appui ;
- Assurer la coordination avec le CAADP ou un processus du secteur national équivalent, le suivi et évaluation du secteur rizicole ;
- Rendre compte pendant la prochaine Assemblée générale sur le statut de la production rizicole en Afrique et présenter une évaluation des progrès vers l'atteinte des objectifs pour un doublement de la production rizicole d'ici 2018.

5. Divers

- La prochaine Assemblée générale aura lieu à Kampala, Ouganda dans la deuxième moitié de 2011. En attendant, le cinquième comité directeur se réunira courant du premier trimestre 2011 ;
- L'Assemblée s'est décidée à ajouter le BRAC (*Bangladesh Rural Advancement Committee*) à la liste des partenaires d'appui.

(Annexe) Liste des pays et organismes participants

Gouvernements des pays de l'Afrique subsaharienne (ASS)

République du Bénin
Burkina Faso
République du Cameroun
République centrafricaine
République de la Côte d'Ivoire
République démocratique fédérale d'Éthiopie
République de la Gambie
République du Ghana
République de la Guinée
République du Kenya
République de Madagascar
République du Mali
République du Mozambique
République fédérale du Nigeria
République du Rwanda
République du Sénégal
République de la Sierra Leone
République unie de la Tanzanie
République Togolaise
République d'Ouganda
République de la Zambie

Gouvernements des pays n'appartenant pas à l'Afrique subsaharienne

Indonésie
Malaisie
Philippines
Royaume de la Thaïlande
République arabe d'Égypte

Partenaires d'appui

Centre du riz pour l'Afrique (AfricaRice)
Banque africaine de développement (BAD)
Fondation Aga Khan
Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA)
Bill and Melinda Gates Foundation (BMGF)

BRAC

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Forum pour une recherche agricole en Afrique (FARA)

Foundation for Advanced Studies on International Development (FASID)

Fonds international pour le développement agricole (FIDA)

Institut international de recherche sur le riz (IRRI)

Irish Aid

Agence japonaise pour la coopération internationale (JICA)

Centre international japonais pour la recherche agricole (JIRCAS)

Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)

Sasakawa Africa Association

Agence américaine pour le développement international (USAID)

Banque mondiale

Programme alimentaire mondial (PAM)